

Les conditions de prise en compte d'une idée

Schéma conceptuel : les conditions d'appropriation d'une idée par une cible (décideur)

Il faut conjointement :

- un bon contenu (connaissances, idées, données, arguments...)
- une présentation adaptée à la cible (bref, compréhensible, mémorisable, 'user-friendly' -> techniques d'expression)
- une orientation vers la problématique de la cible (politique -> 'policy-oriented', stratégique, organisationnelle, opérationnelle...)
- Des circonstances et modalités adaptées pour obtenir l'écoute (principalement le bon moment et l'aspect confiance, relations humaines, bon avocat / promoteur...)

= *Collecter et créer des idées + Diffuser et influencer*

*Information #
Conseil ou aide
à la décision
Compétence #
Crédibilité*

Les conditions de prise en compte d'une idée

Management associé :

- définir l'impact visé (impact sur une décision identifiée, influence sur le long terme...)
- définir la(les) cible(s),
- définir les modalités (du tête à tête avec le ministre aux débats publics)
- construire les liens et la confiance,
- gérer le facteur temps (choix des moments d'intervention, action dans la durée... pour obtenir l'environnement adapté et pour tenir compte du fait qu'on décide souvent *par étape*)
- ...